



Caen, le 29 mars 2019

COMMUNIQUE DE PRESSE

Brexit or not Brexit? Ports de Normandie est Brexit ready

Malgré le contexte d'incertitude qui plane sur le Brexit et les conditions de sa mise en œuvre, Ports de Normandie et les services de l'Etat se sont organisés pour que le trafic puisse continuer de se dérouler dans les meilleures conditions sur ses 3 ports, Caen-Ouistreham, Cherbourg et Dieppe.

Hervé Morin, Président de la Région Normandie et Président de Ports de Normandie, et Laurent Fiscus, Préfet du Calvados, accompagnés des services de la CCI de Caen Normandie, concessionnaire du terminal transmanche de Ouistreham, des services de l'Etat des Douanes et de la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF), et en présence de Joël Bruneau, Président de Caen la Mer et de Romain Bail, maire de Ouistreham, ont présenté ce jour l'organisation mise en place.

Chaque année, ce sont plus de 1,7 million de passagers, 500 000 véhicules légers et 158 000 poids lourds qui transitent entre la Grande-Bretagne et la France via les terminaux transmanche de Ports de Normandie*. Pour le seul port de Caen-Ouistreham, 3ème port transmanche de France, le Brexit impacte 1 million de passagers, 250 000 véhicules légers et 100 000 poids lourds, soit 2,7 millions de tonnes de marchandises. Au-delà, des chiffres, on comprend que les enjeux commerciaux sont donc considérables pour l'économie normande.

Pour gérer ces flux dans les meilleures conditions et limiter les effets sur leur fluidité, Ports de Normandie et ses concessionnaires (la CCI de Caen Normandie sur Ouistreham et la SAS Port de Cherbourg), en lien avec la préfecture de région Normandie et les préfectures du Calvados, de la Manche et de la Seine-Maritime, et les services de l'Etat des Douanes, de la Police aux Frontières et de la DRAAF ont mis en place des installations opérationnelles dès aujourd'hui et donc prêtes à servir dès que le Brexit entrera en vigueur.

Il s'agit, pour l'essentiel, de bâtiments aménagés de manière à pouvoir accueillir les Services d'Inspection Vétérinaire et Phytosanitaire (SIVEP), des aubettes pour le contrôle douanier, des parkings, des bâtiments modulaires dédiés au contrôle des animaux domestiques, de la signalétique...

Soucieux du bon usage de l'argent public, Hervé Morin a souhaité que ces installations soient évolutives de manière à ce qu'elles puissent être adaptées en cas de confirmation du Brexit et en fonction des enseignements qui seront tirés lors des premières semaines de leur utilisation.



©E.Biernacki-Région Normandie

« Je me félicite que la commission européenne valide la quasi-totalité des installations mises en place**. Cela démontre la très grande capacité de Ports de Normandie et de ses concessionnaires, la CCI de Caen Normandie et la SAS Port de Cherbourg, dont je tiens à saluer le travail, à faire preuve de souplesse et de capacité d'adaptation pour permettre à nos trois ports d'être encore plus compétitifs. Nous n'abordons pas le Brexit comme une contrainte mais comme une véritable opportunité commerciale qui peut aboutir à une augmentation sensible du trafic. » a déclaré Hervé Morin.



©E.Biernacki-Région Normandie

« Comme prévu dans le cadre du plan du Gouvernement pour la préparation du Brexit, les services de l'Etat dans le Calvados ont été au rendez-vous : ils ont accompagnés Ports de Normandie tout au long du processus afin de faciliter la création des nouveaux bâtiments et les renforts en personnels prévus sont désormais arrivés sur le port. Vétérinaires comme douaniers sont à pied d'œuvre, prêts pour le Brexit » a déclaré Laurent Fiscus.

^{*} Chiffres entre Cherbourg et l'Irlande : 207 000 passagers, près de 58 000 véhicules légers et 30 000 poids lourds.

^{**} Sur Dieppe, l'hypothèse d'un accueil des chevaux sur l'hippodrome a été refusée en raison d'une trop grande proximité avec les courses hippiques et pouvant entrainer un risque de contamination. Un nouveau dossier va donc être présenté tout prochainement.

À PROPOS DE PORTS DE NORMANDIE

Propriétaire et gestionnaire des ports de Caen-Ouistreham, Cherbourg et Dieppe, « Ports de Normandie » ce sont : 6 000 emplois directs et indirects* / 410 M€ investis en Normandie entre 2007 et 2020 / 100 ha dédiés aux Energies Marines Renouvelables et 2 futures bases de maintenance / 2 millions de passagers transmanche par an / 7 millions de tonnes de marchandises par an / Près de 60 escales croisières par an et plus de 150 000 croisiéristes / 3 200 anneaux de plaisance, un port à sec et 33 600 nuitées / 1/3 du tonnage pêche déclaré en Normandie / Une offre de réparation navale complète * Etude INSEE 2016

« Ports de Normandie » est le fruit d'une alliance entre la Région Normandie, les départements de la Manche, du Calvados et de Seine Maritime et les Agglomérations de Caen la Mer, Le Cotentin et Dieppe Maritime, au service du développement économique de leurs territoires. Retrouvez toutes les informations à propos de « Ports de Normandie » sur portsdenormandie.fr

Contacts presse: Marie-Agnès Gérin 06 71 90 70 87 — <u>marie-agnes.gerin@portsdenormandie.fr</u>ou Anne Pétri-Maillard 02 31 53 64 53 — <u>anne.petri-maillard@portsdenormandie.fr</u>